

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 27 septembre 2018
Convocation du : 19 septembre 2018
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 27 septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. QUESTE, Mme DUBREU, M. DERONNE, Mme LE GALLIC, M. MERTEN, Mme LORIDAN, Mme LEBLEU, Mme LE DUFF, Mme TURBIEZ. M. BAILLEUL, Mme CASIER, M. VYTHELINGUM, M. CATTOIRE, M. DUPONT, Mme HAMIDOU-DUCATEL, Mme CASSAN, M. DERUYTER, M. THIRION, M. PLOUY, Mme VANDERWEGEN, Mme VERWAERDE. M. GRENIER .

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme COBBAERT, Mme LE BIHAN, Mme CHAFIK, M. AGNOLETTI, Mme BRICE, M. AIT EL HAJ, Mme PYNSON ont délégué respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. DERUYTER, M. QUESTE, Mme LE GALLIC, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : Mme GRUSON, M. MONVOISIN.

SECRETARE DE SEANCE : M. DUPONT

DE18.126

FINANCES
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
EXERCICE 2018

Autorisation - Approbation


Des demandes de subvention exceptionnelle ont été présentées par des associations pour l'année 2018.

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant Proposé 2018
6745/01	- Espace Associatif Armentériois (Fête de la Musique 2018)	222 €
	- Trophée Roses des Sables	200 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal attribue la subvention exceptionnelle reprise dans le tableau ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme
Le Maire,

Bernard HAESBROECK
 Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille